



RÈGLEMENT PARTICULIER PLATEAUX U9

SAISON 2021-2022



Sont concernés pour la saison 2021-2022, les enfants nés en 2013, 2014 et 2015 surclassés.

- 1 - FORMULE : 3 contre 3 en terrains latéraux
Oppositions A et B
Changement à la volée
Un joueur de l'opposition A, ne peut jouer dans l'opposition B
En cas de sous-effectif, obligation d'accepter le prêt de joueurs d'une ou des deux équipes au repos, afin de respecter les oppositions A et B.
- 2 - BALLON : Taille 5
- 3 - PANIERS : 2,60 m
- 4 - TEMPS DE JEU : Plateau à 4 équipes = 2 périodes de 6 minutes non décomptées
Plateau à 5 équipes = 2 périodes de 7 minutes non décomptées
Plateau à 6 équipes = 2 périodes de 5 minutes non décomptées
- 5 - ENTRE-DEUX : A faire à chaque début de période
Interdit pendant le jeu = donner la balle à l'équipe attaquante
- 6 - FAUTE SUR LE TIR : Pas de lancers-francs
Remise en jeu ligne de touche
- 7 - FAUTES : Non comptabilisées
Pas de fautes d'équipe
- 8 - DÉFENSE : Homme à homme ou fille à fille
- 9 - SCORE : Pas de score
Pas de prolongation
Pas de feuille de marque
- 10 - TEMPS MORTS : NON
- 11 - RETOUR EN ZONE : NON pas de tracé
- 12 - INTERDICTION d'arracher le ballon des mains du porteur de balle.
Il n'est pas interdit de taper sur le ballon
- 13 - ARBITRAGE : Voir Règlement Généraux MiniBasket
- 14 - RÈGLES FFBB pour tous les points non détaillés ci-dessus
- 15 - JOUR ET HORAIRE OFFICIEL : Samedi 10h00 ou 13h30
- 16 - FORFAIT : Amende de 50 euros

Contact Mail : minibasket@dromeardechebasketball.org